



**REPERES POUR LA MISE EN PLACE
DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
EN LYCÉES PROFESSIONNEL ET D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE**

Collèges des IEN du second degré et des IA-IPR
Janvier 2010

1. Définition

L'accompagnement personnalisé, qui s'adresse à tous les élèves, est un espace de liberté pédagogique permettant à l'équipe éducative d'apporter les réponses les plus appropriées à **chacun** en fonction de ses besoins et de son projet personnel. Il a été mis en place en lycée professionnel depuis la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 et le sera en lycée général et technologique à compter de la rentrée scolaire 2010-2011.

2. Les objectifs :

- Conduire chaque élève sur la voie de la réussite au lycée et au-delà (insertion professionnelle réussie pour les élèves de LP ou poursuite des études supérieures des élèves de LEGT et de certains élèves de LP).
- Répondre aux besoins particuliers de chaque élève pour le placer dans une dynamique de progression et d'élaboration de leur projet d'orientation.

3. Les conditions de mise en place

3.1 - Les grands principes

- Afin d'aider chaque élève à construire son parcours de formation, ses attentes et besoins spécifiques doivent être identifiés :
 - L'équipe éducative identifie les attentes et les besoins spécifiques de chaque élève en termes de parcours scolaire, d'études supérieures et d'insertion professionnelle afin de l'aider à élaborer son projet d'orientation ;
 - dans le cadre de son enseignement, chaque professeur identifie les attentes et les besoins spécifiques de chaque élève en termes d'apprentissages.
- La prise en compte des besoins des élèves se fera sous la forme la plus appropriée : entretiens, tutorat, modules d'accompagnement..., mais ces dispositifs ne doivent pas se substituer à l'individualisation des apprentissages au sein de la classe.
- Les contenus et les modalités de prise en charge relèvent de la responsabilité des enseignants qui les définissent en concertation avec chaque élève.
- L'accompagnement personnalisé est une modalité nouvelle d'enseignement. Toutefois les difficultés scolaires ne seront pas résolues exclusivement par celui-ci, il est essentiel de pratiquer la différenciation pédagogique dans l'ordinaire de la classe.
- L'accompagnement personnalisé est une priorité éducative. Il n'est donc pas une variable d'ajustement du service des enseignants.

3.2 - L'organisation

Lors de la préparation de la rentrée :

1. Positionner des barrettes dans l'emploi du temps élèves et professeurs en réalisant des regroupements de classes.

2. Placer l'accompagnement personnalisé sur des créneaux qui lui permettent d'être pleinement profitable.
3. Veiller à ce que chaque élève bénéficie de toutes les heures d'accompagnement personnalisé auxquelles il a droit.
4. Favoriser la concertation des équipes, notamment au sein du conseil pédagogique.

A la rentrée :

Des entretiens individuels permettront d'accueillir les élèves, de les positionner, et de commencer à identifier leurs attentes et leurs besoins en termes d'apprentissages et d'élaboration de leur projet d'orientation.

Durant l'année scolaire (voir exemple d'organisation en annexe 1)

L'ensemble de l'équipe éducative assure la cohérence du parcours de chaque élève. Ainsi, le conseil de classe établit aussi le bilan de l'accompagnement personnalisé et définit des pistes d'actions. Les professeurs documentalistes, les personnels d'éducation, les Conseillers d'orientation psychologues et les personnels de santé peuvent être sollicités.

Un carnet de bord du parcours de l'élève devrait être constitué ; il se compose du livret de compétences (suivi de l'acquisition des compétences disciplinaires et transversales) et du livret de suivi de l'accompagnement personnalisé.

Il est aussi envisageable d'utiliser un livret de promotion qui, à partir de différents indicateurs (affectation, décrochage, réussite aux examens...), permet de suivre une cohorte d'élèves.

3.3 - Les modalités

Les dispositifs sont organisés autour des besoins évolutifs des élèves ; ils sont donc redéfinis périodiquement :

- entretiens (de situation, de positionnement, de détermination),
- tutorat,
- modules d'accompagnement (aide individualisée disciplinaire, méthodologie, remédiation, perfectionnement, aide à l'orientation...) – voir exemples en annexe 2,
- utilisation de ressources numériques,
- rencontres diverses (professionnels, universitaires, artistes...),
- ...

3.4 - Formation des enseignants

Des formations d'établissement à destination des enseignants pourront être prévues dans le plan académique de formation (PAF) 2010-2011 afin de mieux maîtriser cette nouvelle modalité pédagogique et aider les équipes à élaborer des outils personnalisés.

Annexe 1 - Exemple d'organisation annuelle

Quoi ?	Comment ?	Qui ?	Quand ?	Cadre	Support
Accueil et intégration des élèves	Entretiens	Equipe éducative	Septembre	AP	Livret de suivi de l'accompagnement personnalisé
Repérage des acquis et des besoins	Evaluation diagnostique (en termes de connaissances et de compétences)	Equipe pédagogique	Septembre/Octobre	Cours	Livret de compétences
Répondre aux besoins des élèves	Modules d'accompagnement	Personnes impliquées dans l'AP	Septembre à Novembre	AP	Livret de suivi de l'accompagnement personnalisé
Bilan et projection sur le second trimestre	Premier bilan	Equipe éducative	Novembre / décembre	Conseil de classe	Carnet de bord (les deux livrets)
Répondre aux besoins des élèves	Modules d'accompagnement	Personnes impliquées dans l'AP	Décembre à mars	AP	Livret de suivi de l'accompagnement personnalisé
Point sur le projet d'orientation de l'élève - Bilan et projection sur le second trimestre	Deuxième bilan	Equipe éducative	Mars	Conseil de classe	Carnet de bord (les deux livrets)
Répondre aux besoins des élèves	Modules d'accompagnement (entretiens éventuels)	Personnes impliquées dans l'AP	Mars à juin	AP	Livret de suivi de l'accompagnement personnalisé
Orientation (passerelles si nécessaires) - Bilan et projection sur l'année suivante	Troisième bilan	Equipe éducative	Juin	Conseil de classe	Carnet de bord

Annexe 2 - Accompagnement personnalisé de l'élève (Exemples de modules d'accompagnement)

Type d'accompagnement / besoin de l'élève	Modules d'accompagnement	Conseils pédagogiques	
Acquisition de connaissances et de compétences liées aux disciplines enseignées	Aide disciplinaire	Différents modules d'aide ciblés sur les connaissances et compétences disciplinaires : <ul style="list-style-type: none"> . peuvent concerner chacune des disciplines ; . peuvent être ciblés sur des thèmes particuliers et/ou sur des savoir-faire. 	<ul style="list-style-type: none"> . S'appuyer sur un diagnostic en termes de connaissance et de compétences. . Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques adaptées (différentes de celles de la classe). . Bien articuler avec la pratique de la classe et veiller à ne pas externaliser le traitement de la difficulté.
	Aide méthodologique	<ul style="list-style-type: none"> . Apprendre à travailler en autonomie. . Apprendre à travailler en équipe. . Rechercher des informations. . Exploiter des informations. . Elaborer une réponse argumentée. . Prendre des notes. . Mémoriser. . Comprendre une consigne. ... 	<ul style="list-style-type: none"> . S'appuyer sur un diagnostic en termes de compétences transversales. . Bien articuler avec la pratique de la classe et veiller à ne pas externaliser le traitement de la difficulté. . Mettre en œuvre le numérique.
	Aide liée à la maîtrise de la langue	<ul style="list-style-type: none"> . Maîtriser le lexique . Comprendre des textes . Exprimer sa pensée à l'oral . S'exprimer dans un français correct . Produire des écrits individuels ... 	<ul style="list-style-type: none"> . S'appuyer sur un diagnostic en termes de compétences de compréhension et d'expression. . Bien articuler avec la pratique de la classe et veiller à ne pas externaliser le traitement de la difficulté.
	Approfondissement disciplinaire	Divers modules d'approfondissement ciblés sur les connaissances et compétences disciplinaires : <ul style="list-style-type: none"> . peuvent concerner chacune des disciplines . peuvent être ciblés sur des thèmes particuliers et/ou sur des savoir-faire. 	<ul style="list-style-type: none"> . S'appuyer sur un diagnostic en termes de connaissance et de compétences. . Bien articuler avec la pratique de la classe.
	Appétence pour des disciplines	Modules d'accompagnement pouvant concerner toutes les disciplines, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> . Ateliers scientifiques . Ateliers artistiques . Sorties, visites, séjours linguistiques ... 	<ul style="list-style-type: none"> . Mettre en œuvre des applications concrètes, des études de cas. . « Faire faire » par les élèves . Favoriser l'autonomie des élèves. . Décloisonner les disciplines en valorisant leur complémentarité. . Articuler avec la pratique de la classe. . Mettre en œuvre le numérique.

**Annexe 2 - Accompagnement personnalisé de l'élève (suite)
(Exemples de modules d'accompagnement)**

Type d'accompagnement / besoin de l'élève	Modules d'accompagnement
Acquisition de compétences transversales culturelles, sociales et civiques	Orientation : parcours scolaires, études supérieures, insertion professionnelle . Aide à l'élaboration du projet d'orientation . Découvrir des métiers, . Découvrir des formations, . S'impliquer dans son orientation (rencontres, visites...) ...
	Autonomie, responsabilité et esprit d'initiative . Mettre en œuvre une démarche de projet, . Participer à des débats argumentés, . Développer des compétences info-documentaires, . S'investir dans la vie lycéenne (représentation des élèves, maison des lycéens...), . Assurer la fonction de délégué, . Prendre la parole en public, ...
	Ouverture culturelle, sociale et sportive Différents modules d'ouverture sans lien direct avec la classe : . Différents ateliers culturels (cinéma, arts plastiques, musique, théâtre...), . Ateliers philosophiques (classes autres que terminales des LEGT), . Pratique sportive, . Ouverture à l'international, . Education au développement durable, . Education aux médias, . Education aux usages numériques, ...
	Savoir être . Développer des attitudes responsables respectueuses de soi et des autres, . Devenir citoyen, . Eduquer à la santé, . Utiliser avec discernement les outils de communication (messagerie, internet...), . Se prévenir des conduites addictives et dangereuses, ...